

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 30 novembre 2020

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, le Conseil Municipal s'est réuni le 30 novembre 2020 à 20 h 30.

Date de la convocation du conseil municipal : 23.11.2020

Présents : MM. CALASSOU, PEUCH, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Absent excusé : M. LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Mme BOON lit le compte rendu de la réunion du 2 novembre 2020 ; le registre est signé.

I – DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNAL

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D020 : Dépenses imp.invest	2 200.00 €	
Total D020 : Dép imp.invest.	2 200.00 €	
D022 : Dép.imp.fonct.	700.00 €	
Total D022 : Dép.imp.fonct.	700.00 €	
D023 : Virement sect. invest.		0.00 €
Total D 023 : Virt. sect.invest.		0.00 €
D6811 : dot.amort.imm.inco&co		700.00 €
Total D042: Op.ordre entre sect		700.00 €
D2158-110 : Ateliers municip.		700.00 €
Total D 21 : Immob.corp.		700.00 €
D2315-113 : Ecoles		1 500.00 €
Total D 23 : Immob.en cours		1 500.00 €
R021 :Viremt.sect.fonct.		0.00 €
Total R021 : Viremt.sect.fonct.		0.00 €

II – REGIE

Monsieur le Maire informe que les services de broyage des végétaux, d'enlèvement des déchets ne pouvant être broyés, d'enlèvement des encombrants et d'enlèvements des gravats sont facturés aux usagers. Monsieur le Maire souhaite que soient intégrés ces services à la régie actuelle. Il demande au conseil de réfléchir sur les autres prestations pour revoir éventuellement les tarifs appliqués actuellement.

III – BILAN DES TRAVAUX CŒUR DU VILLAGE 3° TRANCHE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée un bref bilan des travaux.
Ce chantier comportait 3 lots :

- lot 1 : démolition et terrassement (entreprise MARCOULY)
- lot 2 : serrurerie (entreprise MAIZIA)
- lot 3 : plantation (entreprise DIVONA).

Les frais d'architecte s'élèvent à 35 000 € (montant total des 3 tranches à 90 000 €).

Bilan des dépenses HT - travaux 3° tranche

- architecte :	35 051,87 €
- fouilles archéologiques :	3 126,06 €
- appel d'offres :	967,62 €
- lot 1 :	484 178,15 €
- lot 2 :	77 082,80 €
- lot 3 :	16 841,84 €
- mission coord. sécurité :	1 916,00 €
- jeux :	7 800,00 €
- borne de recharge :	4 398,79 €
- coffrets électriques :	8 300,44 €
- réseaux électriques :	59 675,68 € (reste à régler à la FDEL : 40 000 €)
- réseaux orange :	585,57 €
- restauration lavoir :	1 802,07 €
- signalisation :	351,50 €
- panneau information :	1 484,00 €

Total :	703 562,39 € HT

Il a été nécessaire de réaliser les branchements des 3 coffrets festivités place de la mairie ; travaux qui n'avaient pas été prévus dans le projet initial.

IV – PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

En 2019, le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été réalisé. C'est à partir de ce document qu'est élaboré le plan de zonage (zones urbaines U, à urbaniser (AU), agricoles (A), naturelle et forestières (N)), les différents règlements applicables à chaque zone en matière de construction, d'implantation,....

Dans le cadre de l'élaboration du P.L.U.I., plusieurs réunions de présentation ont eu lieu dans toutes les communes.

Il faut mener une réflexion approfondie et de nombreuses réunions de travail seront indispensables pour mener à bien ce projet.

V - CADRE FINANCIER - RENOVATION DES SANITAIRES ECOLE PROTOCOLE COVID 19

Monsieur le Maire présente le projet « Rénovation des sanitaires école publique - Protocole COVID 19 » dont le coût global s'élève à 28 283,60 € HT.

Monsieur le Maire propose de retenir de cadre financier suivant :

DETR (80 %) :	22 626,88 €
Auto-financement :	<u>5 656,72 €</u>

Total : 28 283,60 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

VI – TRAVAUX ECOLE

Le plancher de la garderie va être poncé et vitrifié pour permettre un entretien plus facile compatible avec les mesures sanitaires actuelles (2 devis ont été établis entre 1 200 et 1500 € TTC).

VII – ADRESSAGE DES RUES

Le projet d'adressage arrive à son terme ; une équipe travaille sur le dossier pour évaluer les besoins en panneaux et numéros.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

1. ACCIDENT SUR LA VOIE PUBLIQUE : le 10 septembre 2020, une personne a été victime d'une chute derrière la mairie qui a entraîné une fracture du col du fémur. Monsieur le Maire a contacté l'assurance qui a envoyé un expert ; visite sur site, il a remarqué une hauteur excessive des ressauts. La municipalité a pris attache auprès de l'architecte en charge du suivi des travaux.

2. TRAVAUX 3^o TRANCHE : les coussins berlinois (ralentisseurs), RD 811, se dégradent rapidement et doivent être changés.

On constate une vitesse excessive « route de Montcabrier » et dans le centre bourg à cause de la disparition du rond-point.

3. ARIE (Association pour la Restauration Intérieure de l'Eglise) : une vente de gâteaux aura lieu le samedi 19 décembre 2020 au profit de l'association.

Pour relancer les travaux dans l'église, le conseil recherche un architecte.

4. SIFA : Monsieur PEUCH, délégué SIFA, fait un point sur le SIFA (Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale). Pour les communes adhérentes, le coût est de 3,35 € par habitant. La location du local de la fourrière s'élève à 36 000 € par an. La fourrière prend en charge chats et chiens perdus qui peuvent être repris ou adoptés. Très peu d'euthanasie. Un partenariat avec les vétérinaires permet la stérilisation des chats errants. Il faut prendre rendez-vous la veille de la capture de l'animal et l'amener avant 8 h du matin.

5. INFORMATIONS

- le tracteur Massey Fergusson est en état de marche, les pneus ont été changés et l'éclairage remis en état.
- la banquette de la 504 va être refaite en février.
- il faut installer un panneau d'affichage de 4 m² ; il est proposé de l'installer près de l'abri bus au foirail.
- la booktique est une association duravelloise qui vend de livres d'occasion ; elle est ouverte

le mercredi et le samedi matin ; les fonds récoltés sont ensuite reversés à d'autres associations duravelloises. Elle est installée dans le local de la pétanque, place de la mairie, qui n'a plus l'électricité coupée lors des travaux cœur de village. Devis en cours pour réalimenter le local en électricité.

- plantations réalisés lors des travaux cœur du village : l'entreprise DIVONA n'a plus donné signe de vie depuis juillet malgré les relances (fuite d'eau importante, végétaux moribonds ou manquants)

- projet d'isolation des bâtiments communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.